



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 71 - Juillet-Aout-Septembre 2016 - 4€

Sommaire

Le Billet

Les luttes, la hantise du Medef
page 1

1936-2016 : 80^e anniversaire
du Front Populaire I

pages 2 et 3

1936 : trois titres bleus
ne font pas le printemps

pages 4 et 5

La vie de l'HS :
Les Révolutionnaires
et le télégraphe Chappé.

page 6

Dossier : Votre avis sur l'HS
de notre fédération

pages 7 à 10

La vie de l'HS :
- PTT et l'administration
d'écran à la séparation Poste -
Télécoms et leurs privatisations

pages 11 à 14

- Les Instituts d'Histoire
de la CGT se portent bien

page 15

Hommage à Georges Frischmann
1919-2006 : 10 ans déjà

page 16

Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Les luttes, la hantise du Medef

Yvon Gattaz père de Pierre Gattaz, disait en 2010 : « De façon sociétale, les syndicats ont été nécessaires au 19^e siècle, utiles puis abusifs au 20^e, inutiles et nuisibles au 21^e, ils doivent disparaître. »

Le fils du père dit aujourd'hui, pendant le conflit contre la loi travail, que les militants de la CGT sont des terroristes et des voyous. D'ailleurs en ce début du 21^e siècle, on assiste à une criminalisation de l'action syndicale qui frappe notamment les militants de la CGT. Pour couronner le tout, la CGT est accusée de connivence avec les casseurs lors de la grande manifestation du 14 juin 2016 à Paris contre la loi El Khomri, et les manifestations à son initiative, dans la capitale seraient désormais interdites.

On comprend que M. Gattaz soit nostalgique de l'époque de Germinal alors que les luttes étaient durement réprimées (révolte des canuts à Lyon, les 9 morts dont deux enfants lors de la manifestation du 1^{er} mai de 1891 pour la journée de 8 heures à Fourmies, etc.). D'ailleurs ce n'est qu'en 1884 que les syndicats sont autorisés et la CGT est créée en 1895. Au début du 20^e siècle, les luttes se développent comme celles que connaissent les PTT en 1906 et 1909, réprimées par Clémenceau avec plusieurs centaines de postiers révoqués.

Mais ce qui ne plaît pas à Gattaz, ce sont les luttes qui aboutissent à des succès comme en 1936 où, faut-il le rappeler, les patrons disaient : plutôt Hitler que le Front populaire. Puis ce sont les acquis de la libération où le gouvernement applique le programme du Conseil National de la Résistance après les compromissions du patronat avec le gouvernement de Vichy et les nazis. Ensuite, on a la grève victorieuse des mineurs en 1963, mai 1968 et ses acquis, et aux PTT, la grève de 1974 sans oublier les multiples journées d'action massives.

Aujourd'hui, c'est la remise en cause de tous ces « conquises » par des gouvernements aux ordres du Medef.

L'histoire sociale révèle que depuis sa création, la CGT a été l'objet d'attaques violentes du patronat et du gouvernement avec l'aide de la plupart des médias, chaque fois pour imposer des reculs au progrès social.

Paulette ZAGANIACZ.

1936 - 2016 : 80^e anniversaire du Front Populaire !

Le Front Populaire a 80 ans et des combats plus que jamais d'actualité ! C'est un événement majeur encore très présent dans la mémoire des français. Peu de moment dans l'histoire de France ont laissé un souvenir aussi intense dans la mémoire populaire. Un événement fondateur mythique qui doit être interrogé. Quelle est la part du rêve et du réel ? Que reste-t-il de 36 aujourd'hui ? Quels enseignements pouvons-nous y puiser ?

Le Front Populaire c'est les congés payés, les conquêtes sociales, les conventions collectives, les libertés syndicales, les 40 heures, etc. C'est un symbole de l'émancipation de la classe ouvrière.

C'est aussi le succès des rapports de forces avec la dualité grèves, réformes et le rôle de l'articulation du mouvement syndical et de la représentation politique au moment des élections.

Le Front populaire est créé à l'initiative du PCF avec les autres partis de gauche et son programme est adopté en janvier 36 contre la misère, la guerre et le fascisme et pour le pain, la paix, la liberté.

Le Front Populaire gagne les élections du 3 mai 36.

Les ouvriers et salariés se mettent en grève en mai et juin pour obtenir du nouveau gouvernement satisfaction sur leurs revendications.

Le mouvement de grève, par son ampleur (plus de 2 millions de grévistes) et ses formes, est d'une puissance et d'une organisation sans précédent.

L'occupation des usines et des ateliers caractérise cette vague de grèves, souvent on retient l'aspect festif ayant l'ambiance d'un bal populaire sur le lieu des luttes sociales.

On évoque aussi la solidarité des concitoyens qui fournissent de la nourriture aux grévistes. Ces luttes débouchent sur les accords de Matignon le 8 juin avec le gouvernement, le patronat et la CGT.

Ce texte reconnaît le principe des conventions collectives, des délégués ouvriers, le droit syndical et aucune poursuite contre les grévistes, les augmentations de salaires (12% en moyenne).

Sont obtenues aussi les 40 heures au lieu des 48 !

Ces accords conduisent à des décrets-lois les 20, 21 et 24 juin, ce qui les rend applicables immédiatement. Les congés payés sont aussi votés et c'est sans doute l'image la plus emblématique du front populaire, tout comme Léon Blum en est la figure. Pour la première fois les travailleurs, travailleuses vont pouvoir prendre 15 jours de congés et partir en vacances à la campagne ou à la mer.

Pour la CGT et le Front Populaire, les congés payés sont destinés à améliorer les conditions de vie des salariés et leur faciliter l'accès aux vacances, aux activités physiques et sportives et aux loisirs.

Les billets de congés payés avec 40% de réductions sont créés. Les maisons de la culture se développent. Le nombre d'auberge de jeunesse augmente et le nombre d'adhérents à la fédération sportive et gymnique du travail explose.

Le comble, c'est que les congés payés n'étaient pas dans le programme du Front Populaire, mais c'est la CGT qui les a arrachés au patronat grâce à la pression des grèves. De beaux films de Jean Renoir reflètent cette époque dont « La vie est à nous ».

Dans le même temps, des divisions existent dans le Front Populaire,



notamment sur l'aide aux républicains espagnols soutenus par le parti communiste et la CGT face au gouvernement socialiste qui prône la non intervention laissant le dictateur Franco soutenu par Hitler et Mussolini écraser la jeune république espagnole élue par le peuple.

La naissance du rassemblement populaire

Avant d'arriver à la victoire, l'unité a été nécessaire face aux forces fascistes qui ont manifesté le 6 février 34 pour détruire la République.

La CGT et d'autres forces de gauche ont répliqué en manifestant le 12 février 1934.

Le 14 juillet 1935, le Rassemblement Populaire (le parti communiste de Maurice Thorez, le parti socialiste de Léon Blum et, plus près du centre, le parti radical d'Édouard Daladier) fait le serment de l'unité tant que le fascisme ne sera pas vaincu, pour le pain et la paix et la liberté.

Le 5 mars 1936, le congrès de Toulouse entérine l'unité syndicale de la CGT réalisée dans l'action. Le congrès confirme l'adhésion au programme du Front Populaire.

Le relais

17^e année de parution - Trimestriel - 4€
Directeur de la publication : Danièle Ledoux
Rédaction administration : 263, rue de Paris,
case 545 - 93515 Montreuil Cedex

3^e trimestre 2016
Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0912 G81018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens
Tél : 03 86 65 04 78

L'unité syndicale et l'union de la gauche font naître un grand espoir dans la classe ouvrière.

Dans les PTT :

La CGT appelle le 10 février 1934, lors d'un meeting à la mutualité à la grève et à des manifestations le 12 février 1934 avec d'autres corporations telles que le métro, le transport parisien, les gaziers, les travailleurs municipaux, comme le montre l'organe hebdomadaire « La bataille des PTT ».

Les agents des guichets, les agents des lignes, les facteurs notamment avec les grévistes à Nice s'opposent aux mesures de régressions sociales du triste ministre des PTT Georges Mandel en 1935.

La CGT des PTT est unifiée lors du congrès des 10 au 14 décembre 1935 à la Grange aux Belles quelques mois seulement avant le congrès de Toulouse.

En 1936, les syndicats de fonctionnaires ont des revendications mais ne sont pas en grève. Ils ont choisi une autre stratégie en faisant confiance au gouvernement du Front Populaire pour satisfaire leurs revendications.

Les postiers non plus ne font pas grève car ils continuent de négocier avec leur Ministre, par contre ils portent une attention particulière à ce qui se passe dans le pays.

La presse fédérale rend hommage aux grévistes dans les usines et ateliers. Malgré tout, des acquis sont obtenus aux PTT, la réintégration de tous les agents révoqués, l'amnistie pour fait de grève, une augmentation de 12% aux auxiliaires et l'attribution de certaines indemnités.

Les luttes vont durer dans les PTT, en 1937 et 1938 sur l'emploi, les salaires et obtenir finalement l'application des 40 heures.

Des traces profondes dans la société

Ces luttes, ces grèves, ces actions rendront la dignité à la classe ouvrière et montreront que les acquis ne tombent pas du ciel ou du bon vouloir du patronat. En 1936, l'élément déterminant dans les conquêtes sociales va être l'occupation massive des usines. La question est posée d'un syndicat de masse, dont les

adhésions seront suffisantes pour contrer les tentations régressives.

Les conquêtes sociales, sont considérées comme une victoire ouvrière dont la CGT va être la principale bénéficiaire. La CGT aura jusqu'à quatre millions d'adhérents !

Le Front Populaire va ancrer durablement la place et le rôle des ouvriers dans le paysage social de la France comme force incontournable et le rôle des syndicats comme acteurs essentiels de négociation.

Il ouvre la voie à de nouvelles étapes du droit du travail, une nouvelle vision aussi, intégrant le droit aux loisirs, à la santé, à la culture.

Malgré sa courte période, de 1936 à 1937-38, il a laissé des traces profondes dans la société.

Un grand nombre de ses initiatives ont été les premiers résistants et ses revendications de progrès social se sont retrouvées dans le programme du CNR.

Poursuivre les conquêtes de 36, c'est aussi se battre pour gagner le retrait de la loi sur le code du travail avec des luttes dans les entreprises.

Patrick Brechotteau

Concernant les congés payés de certaines catégories des PTT :

Dans l'histoire de la Fédération CGT des PTT, Georges Frischmann nous avons relevé :

En 1893 : l'administration accorde aux facteurs 12 jours de repos par an, dans la limite des possibilités du service, alors qu'elle n'en accorde que 6 aux facteurs des villes...

Par arrêté de 1905, les congés des OET étaient fixés à 12 jours. En 1926 ils obtiennent une durée de congé de 16 jours pour 11 mois de travail (circulaire du 21 août 1926 - les *Ouvriers d'Etat des PTT*, Raphaël Guibert).

Les 21 jours de congés ont été obtenus en 1926 dans la Fonction Publique, mais aux PTT les facteurs, facteurs receveurs et receveurs de 6^e classe n'en bénéficient pas par manque de remplaçants... (in Georges Frischmann, *Histoire de la Fédération CGT des PTT*, Editions sociales p.299).

Il faudra attendre 1946 pour que le Statut des fonctionnaires en son article 86 porte le nombre de jours de congés de 18 jours à 30 jours consécutifs soit pratiquement de 18 jours à un mois. (In Georges Frischmann, op.cit. p545).

A lire ou relire : Publications CGT sur 36

Le Relais n°30 - juin 2006 : Les postiers et les grèves de 1936 - Danièle Ledoux et le Relais n°31 sept 2006 : 1936 suite - Bernard Bouche.

Au fil du temps 2011 n°31 1936 : un puissant levier vers le futur ! - Serge Lotier

« Histoire de la Fédération CGT PTT des origines à 1945 » par Georges Frischmann - Editions sociales

Les cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale CGT - Numéro spécial - Avril 2016 - « 80 ans du Front populaire »

1936 - 2016 80 ans du front populaire

Quelques initiatives CGT :

Exposition « 1936 nouvelles images, nouveaux regards sur le front populaire »

Musée de l'histoire vivante de Montreuil Du 9 avril au 31 décembre 2016

Journée d'étude organisée par l'IHS CGT sur le front populaire

L'UCR CGT et Loisirs Solidarité des Retraités organisent en commun une initiative culturelle et festive sur les 80 ans des congés payés dans 2 centres du tourisme social à l'Île de Ré du 8 au 15 octobre 2016

1936 : trois hirondelles ne font pas le printemps !¹

«La nomination de trois sous-secrétaires d'Etat dans le 1^{er} gouvernement de Léon Blum reste un symbole fort du Front populaire. C'est un premier pas pour l'égalité des sexes, selon les mots de Léon Blum, mais pour les «féministes» trois hirondelles ne font pas le printemps !» (Jean Vigreux)³.

Le Front Populaire représente en quelque sorte un rendez-vous manqué pour la cause féminine puisque, s'il a laissé dans la mémoire collective une image d'émancipation et de progrès social, les femmes en ont été exclues. En plus du refus politique de leur accorder le droit de vote⁴, elles ont été, sur le plan social, écartées la plupart du temps de la direction des grèves, des négociations qui ont suivi et n'ont que peu bénéficié des améliorations obtenues, soit qu'on voulut les en priver totalement soit qu'on maintint une inégalité salariale avec leurs homologues masculins. Il n'y a qu'au niveau des délégués ouvriers qu'elles obtiennent les mêmes droits que les hommes et accèdent à la citoyenneté sociale⁵.

L'égalité salariale :

Cette revendication figure dans le programme de la CGT en 1936 et est inscrit dans celui du Front populaire.

Les quelques 5 000 conventions collectives conclues à la suite des accords Matignon ne suppriment pas l'abattement légal qui existait sur les salaires féminins.

Certes les augmentations obtenues permettent de réduire considérablement l'écart entre les salaires masculins et féminins tant ceux-ci étaient bas (58% selon le Ministère du travail avant 1936).

L'inégalité salariale va être en quelque sorte légalisée par le biais

des conventions collectives et des grilles de salaires... (On a une différence entre les catégories masculines et féminines entre 20 et 25% selon Morgan Poggioli.)

Et aux PTT ?

Souvenons-nous des luttes menées par les Dames Employées des PTT (Téléphonistes, employées des chèques) dans les années 1925-1930.⁶

Si les institutrices ont obtenu l'égalité des traitements avec leurs collègues masculins avant la guerre de 1914, il n'en est pas de même aux PTT. Deux décrets successifs en 1919 et 1925 avaient consacré le déclas-

sement des femmes par rapport à leurs collègues masculins... rien ne justifie une différence de traitement, aussi organisent-elles une campagne pour la défense de la revendication «à travail égal, salaire égal» et pour les autres revendications féminines.

Mais en 1922, la scission a eu lieu à la Fédération Postale, deux fédérations se côtoient, les femmes peu syndiquées le sont plutôt à la Fédération Postale confédérée réformatrice, celle-ci ne porte pas la revendication de l'égalité des salaires, elle entérine même une amputation des salaires féminins de 25% ... et les femmes ne sont pas encore prêtes à se tourner vers le syndicalisme de transformation sociale porté par la Fédération Postale Unitaire (FPU) dont notre actuelle fédération est issue.

La FPU soutenait la revendication de l'égalité des salaires et a créé une commission féminine, Adèle Lecoq, dirigeante de la FPU représentait celle-ci dans leurs meetings.

Elles fondent alors la «ligue des dames employées et un journal spécifique le Journal des Téléphones, et mèneront des actions de 1925 à 1930, au terme desquelles elles remportent une victoire : la suppression d'un examen qui leur était imposé pour accéder au grade de commis. Toutefois l'égalité des salaires n'est pas acquise.

Au congrès du Syndicat National des Agents des PTT de mai 1936, le rapport sur les revendications des femmes établit le constat suivant: «les transformations de dames commis en emplois de commis n'ont pas créé d'égalité réelle puisqu'un même salaire implique une ancienneté variant d'au moins cinq années ... les dames commis n'ont ni les mêmes avancements, ni les mêmes débouchés que les commis».

Et concernant l'état d'esprit ambiant : «Il subsiste d'ailleurs encore une hostilité chez certains commis qui admettent difficilement qu'une femme puisse gagner autant qu'eux ...»

Et à propos de l'avancement : «nos camarades commis détiennent des emplois ; ils entendent les garder. Nous-mêmes (militants) n'avons pas dit que l'égalité de salaire devait être réalisée sans être préjudiciable aux emplois masculins ?»



Manifestation des téléphonistes 14-7-1936.
Copyright, archives CGT-FAPT



Congrès de la CGTU, 1931 - Vue de l'assistance avec, au premier rang, Marie-Thérèse FLEURY. Copyright, archives CGT-FAPT

Madeleine Colin, en 1975, dans son livre, *Ce n'est pas d'aujourd'hui*,⁷ porte le regard suivant sur 1936 : «... Peut être que la revendication n'avait pas encore pris, dans les syndicats, et auprès des femmes elles-mêmes, l'ampleur nécessaire pour devenir une exigence. L'activité spécifique des femmes au sein des syndicats, pour leurs revendications

particulières était encore trop timide, trop peu organisée pour porter en avant une telle revendication ... »

Il fallut attendre 1946 pour que la question de l'égalité des salaires vienne au 1^{er} rang des réalisations sociales avec le statut des fonctionnaires notamment. Et les luttes furent encore nombreuses pour arracher l'égalité d'accès aux concours...

Tous ces bémols ne visent pas à ternir l'image d'Epinal de 1936, les succès aussi importants furent-ils ne doivent pas nous cacher les zones d'ombre.

En décembre 1935 le congrès d'unité de la Fédération vient d'avoir lieu, il n'a toutefois pas gommé les divergences qui vont influencer les positions fédérales durant les grèves de 1936.

En 1945 au congrès de réunification pour la 1^{re} fois dans son histoire la fédération est à dominante « révolutionnaire ».

La suite est connue, il faudra maintenir le cap sur le syndicalisme de transformation sociale pour conserver les conquêtes et en faire de nouvelles.

Aujourd'hui comme hier tout dépend de la mobilisation des salariés et de notre capacité à créer le rapport de force nécessaire.

C'est tout le sens du travail de l'IHS : aider à analyser le passé pour apporter notre pierre à la construction du rapport de forces.

Yveline Jacquet

1. Louise Weiss, journaliste féministe en 1936

2. Le gouvernement Léon Blum : comprend 3 femmes : Irène Joliot Curie, Suzanne Lecore, Cécile Brunschwig.

3. Jean Vigreux, Professeur d'Histoire contemporaine Université de Franche Comté

4. Lire à ce sujet : Bernard Bouche, « Le Relais », n°5, mars 2000 : « 21 avril 1944 : les femmes enfin citoyennes »

5. « A travail, salaire égal ? La CGT et les femmes au temps du Front populaire » recueil documentaire, Morgan Poggioli, ingénieur de recherche à l'Université de Bourgogne, docteur en histoire.

6. Histoire de la Fédération CGT des PTT, Georges Frischmann, et « Des demoiselles du téléphone aux centres d'appels », 2008, Marseille, intervention de Pierre Lhomme.

7. « Ce n'est pas d'aujourd'hui », Madeleine Colin, 1975, Ed. Sociales, secrétaire confédérale, directrice du journal « Antoinette »



Manifestation du 14 juillet 1936, place de La Bastille à Paris. Copyright, archives CGT-FAPT

La vie de l'IHS

Les Révolutionnaires et le télégraphe Chappe.

A l'occasion du colloque de la FNARH sur le téléphone Chappe des 10 au 13 mai 2016, nous avons été amenés à rechercher des archives et à refaire quelques lectures. Nous publions ci-dessous un texte qui montre combien la Convention en 1793 appréciait les avancées scientifiques.

Si le télégraphe Chappe a été mis en service dans la période révolutionnaire, c'est au moment où la révolution était acculée par la guerre civile et les troupes de l'étranger, en juin juillet 1793, qu'il a montré toute son efficacité.

Or, peu d'historiens nous informent comment le système était apprécié par les Révolutionnaires. C'est un romancier de l'Académie Goncourt, André Stil, dans son livre "Quand Robespierre et Danton ... inventaient la France" (Grasset 1988) qui nous donne quelques informations :

Au temps de la Gironde, écrit A Stil, il n'était question à la Convention [juillet 1793] que de Paris. Paradoxalement, depuis quelques semaines, les messages de tous les départements l'occupent.

Couthon [membre du comité de salut public, ami de Robespierre] pourra constater le 19 juillet] que « la correspondance du comité de salut public nous prouve que l'esprit des départements s'améliore de jour en jour ». On comprend l'intérêt accordé, le 26, au rapport Lakanal [à la convention] sur « le procédé présenté par Chappe pour correspondre rapidement à grandes distances ».

On applaudit quand il prévoit treize minutes quarante secondes, pour une dépêche ordinaire de Paris à Valenciennes, précisément Valenciennes assiégée... C'est le 4 Août, et A Stil poursuit : on comprend que le comité de salut public apprécie les avantages de cette nouveauté scientifique, déjà avancée par Lakanal à la convention : "Vu le mémoire du citoyen Chappe, ingénieur télégraphe, sur les moyens d'établir des machines de son invention [...] bonnes pour la correspondance, et les contacts avec les villes assiégées. Premières stations à Landau, Lille, Dunkerque »², et l'auteur de conclure ce paragraphe en soulignant que la masse des travaux du comité, au jour le jour, donne une autre épaisseur à

ce que pourrait, au sommet, paraître lutte superficielle des factions.

Quant à nous, nous allons regretter qu'il n'y ait pas eu de Stations Chappe, portant aller-retour l'information en Vendée, à Lyon, à Marseille, voir à Mayence. La science de la communication aurait peut-être aidé les politiques à prendre des décisions qui auraient évité des déchirements fatals à la révolution.

Serge Lottier

A la suite de ce colloque les participants, Patrick Bourgeois et Serge Lottier, proposent pour le prochain colloque, de faire des recherches sur le travail des stationnaires - le personnel qui travaillait dans les stations Chappe-employés et techniciens sur leurs métiers et leur situation sociale.

1. Pendant la Convention Député montagnard de l'Ariège

2. «Le mercure de France» du 21 Juin 1783



La tour Chappe de Saverne

Incroyable et pourtant c'est dit et écrit !

Michel Rocard : «... Lorsque j'étais à Matignon, j'ai réussi à fusionner Air inter, Air France, et UTA, ce qui a sauvé l'entreprise ...C'est une négociation qui fut discrète. De la même façon, j'ai cassé en deux le ministère des PTT, 500.000 fonctionnaires [c'est très exagéré] dont j'ai fait deux sociétés privatisables, et je n'ai pas eu un jour de grève...» (L'OBS du 7 au 13 avril 2016). C'est une insulte à l'histoire et si nous n'y prenons pas garde voilà ce qui restera de la bataille contre la casse des PTT de 1988 à 1990.

Pendant «La Vendée», le patriotisme d'un directeur des postes

On connaît l'histoire du maître de postes Jean Baptiste Drouet qui a arrêté le Roi à Varennes. Ce que l'on connaît moins, c'est celle du directeur des postes qui le 17 mars 1793, au moment des massacres de Machedoul, où 542 citoyens ont été assassinés par des monstres comme les appelle Jaurès. Ce directeur prévint l'Assemblée que les courriers de Nantes étaient interceptés par les vendéens, donc les patriotes n'avaient plus de directives de Paris. Or, l'information du directeur des Postes conduisit [la Convention] à envoyer des courriers extraordinaires sur le chemin de Nantes qui parvenaient aux soldats de la République. (Jean Jaurès : Histoire socialiste de la révolution française tome 3)

Votre avis sur l'IHS de notre fédération (résultats globaux).

« *Rechercher, étudier, analyser, dialoguer, débattre, sans exclusive mais avec un objectif précis : cultiver la mémoire collective du monde du travail et particulièrement de notre profession, extraire de l'expérience du passé tout ce qui peut être utile aux luttes d'aujourd'hui et futures, utile aussi pour l'avenir progressiste pour lequel la CGT combat : tels étaient les objectifs de notre institut lors de sa création.* »

Aujourd'hui dans ce secteur les salariés exercent leurs métiers dans des services profondément transformés, les PTT n'existent plus depuis 1990.

Pour autant la Poste et les Télécommunications (Orange...) existent toujours... Le socle d'activité est toujours de permettre aux hommes et aux femmes de communiquer partout et sous toutes ses formes, puisque la revendication phare de notre FD est « le droit à la communication partout et pour tous !

Et si les statuts des salariés sont aussi très divers, le personnel est dans un secteur où des acquis sociaux nombreux ont été arrachés par la lutte et demeurent un socle solide de référence... le Statut des fonctionnaires conquis en 1946, « véritable convention collective des fonctionnaires » écrit Georges Frischmann, n'est-il pas un point d'appui pour construire le nouveau statut du travailleur salarié ?

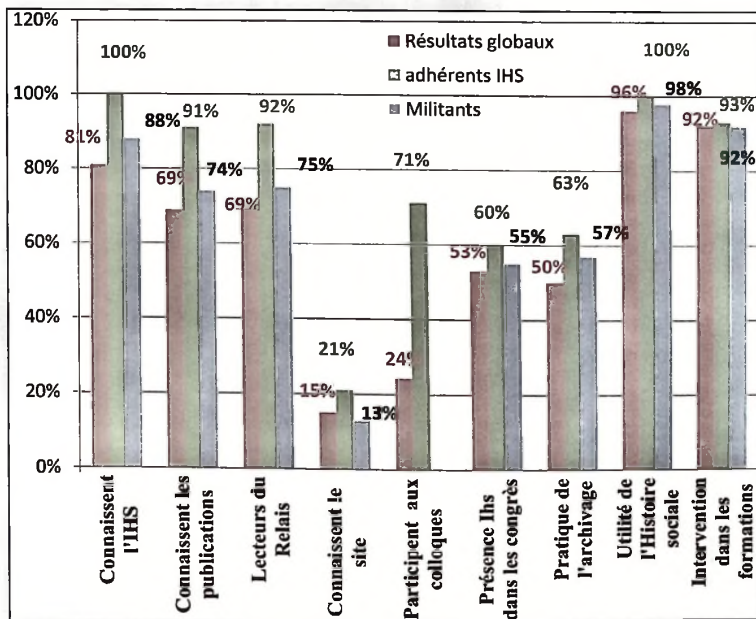
Pour atteindre l'objectif qui lui était assigné, notre IHS a multiplié les initiatives afin de porter à la

connaissance des militants cette très riche histoire de notre fédération : ainsi colloques, conférences, livres et brochures ont été réalisés... « le Relais » notre publication trimestrielle rend compte de toute cette activité et ajoute près de 2 000 pages aux nombreux écrits produits.

Toute cette activité a-t-elle été de nature à aider nos adhérents de l'IHS, les syndiqués et militants de la CGT du secteur des activités postales et télécommunications ?

Pour le savoir nous avons réalisé un questionnaire diffusé largement au 35^e congrès fédéral, puis adressé à tous les adhérents par la voie du journal fédéral. Les résultats des réponses parvenues sont résumés dans cet article, ils portent sur des chiffres globaux de réponses, celles de nos adhérents IHS et celles des militants qui exercent une responsabilité syndicale.

En voici un compte rendu succinct : et voir graphique :



Votre avis sur l'IHS de notre fédération

1/ connaissance de l'IHS :

Parmi les réponses 81 % connaissent l'IHS, et parmi les 19% restants beaucoup ont découvert l'IHS avec le questionnaire.

2/ Les publications de l'IHS sont connues par 69 %

46 % des réponses citent au moins un ouvrage de notre IHS parmi lesquels « Le Relais »

Le 1^{er} salon du livre d'histoire sociale à Montreuil, les 16 et 17 novembre 2016, nous donnera l'occasion de présenter nos livres et brochures.

L'objectif partagé des IHS: gagner la bataille de la lecture !

3/ La lecture du Relais :

- 69% sont lecteurs du Relais
- 45% lecteurs réguliers
- 25% lecteurs occasionnels
- 92% trouvent sa lecture facile
- 88% le contenu leur convient

- 91% la présentation convient
- De nombreuses propositions sont faites pour rendre sa lecture plus aisée :

Sur la forme :

- Des articles plus courts, bien illustrés...
- Changer la couleur, la présentation des dossiers.

Sur le fond :

Des souhaits de thèmes d'articles sont formulés : histoire des sections syndicales, interviews de militants, les femmes, les jeunes, les cadres, les contractuels...

L'IHS travaille avec l'imprimeur à la réalisation d'une nouvelle maquette du Relais. Le nouveau numéro paraîtra fin 2016.

4/ La connaissance de notre site :

Seuls 15% le connaissent, 21% de nos adhérents, et 13% des militants !

Outre la difficulté pour certains d'accéder au site : <http://www.cgt-fapt.fr>

C'est le point à améliorer pour tous :

SALON
du
LIVRE
D'HISTOIRE SOCIALE

1^{ère}
édition

16 et 17 novembre 2016
Bourse nationale du travail
Montreuil (93)



**PREMIER SALON DU
LIVRE D'HISTOIRE SOCIALE**

Pour savoir où aller, il faut savoir d'où on vient.

*L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la
connaissance du présent.*

Elle compromet dans le présent, l'action même.

L'histoire sociale est un combat syndical.

Lire permet de penser par soi-même,

être citoyen dans le syndicat, l'entreprise, la cité.

*L'apport de chacun permet d'améliorer la démocratie,
de prendre la décision opportune, de rassembler.*

*D'accord,
mais où trouver toutes ces références historiques ?*

**Au premier salon du livre d'histoire sociale
organisé par**

l'Institut CGT d'histoire sociale

en partenariat avec

la librairie Folie d'encre de Montreuil et de nombreux éditeurs.

débats, présentations de livres, rencontres avec les auteurs...

Votre avis sur l'IHS de notre fédération



Patrick Bourgeois

La priorité : le faire connaître par le journal fédéral, la lettre du jour ...

Le rendre plus accessible à partir du site de la fédération....

Un site nous permet de réagir à l'actualité par exemple face aux attaques contre la CGT, l'histoire nous enseigne que ce sont 120 ans d'attaques subies par notre organisation, avec des périodes particulièrement violentes : Aux PTT : Georges Clémenceau contre les grévistes de 1909 : plus de 800 révocations prononcées,

Pendant la guerre froide : Georges Frischmann, secrétaire général de la fédération, et René Duhamel révoqués des PTT en 1951...rétablis dans leurs droits après 1981 !

5/ Notre présence dans les congrès :

Est satisfaisante pour 53 %

A améliorer pour 30 %

De nombreuses suggestions parmi lesquelles :

L'organisation de tables rondes

Apéros débats, expositions

Des interventions avec un contenu inter actif

Notre IHS retient ces propositions, qui, seront évidemment discutées avec les syndicats départementaux

taux concernés en amont congrès, nous sollicitons d'ores et déjà, les syndicats sur leurs souhaits de thèmes d'intervention.

Le but : engager un débat avec les syndiqués et militants

6/ 24 % participent aux colloques et conférences :

Des suggestions :

Sur les thèmes :

Luttes sur la réduction du temps de travail,

Les luttes des femmes,

Syndicalisme et Mutualité ...

Sur la forme :

Décentralisation des colloques et conférences

L'IHS veille à organiser ceux-ci dans diverses villes :

Montreuil : les techniciens, Marseille les téléphonistes, Nantes : les facteurs, Lyon : la grande secousse (1974) ...

Et chaque année : les soirées de l'été à Courcelles s'adressent aux secrétaires départementaux

Cette année : 80^e anniversaire de 1936

7/ La pratique de l'archivage :

Globalement 50 % l'ont acquise, 63 % de nos adhérents et 55 % des militants.

Parmi les demandes formulées, de nombreuses souhaitent l'écriture de l'histoire de syndicats départementaux, et de sections syndicales. Les Bouches du Rhône viennent de publier une histoire « sac à terre », Nantes travaille sur une histoire des PTT en Loire Atlantique ...

Mais sans archives point d'histoire !

Alors la conservation des archives, toutes les archives : Papiers, électroniques, visuelles : vidéos, photos, affiches, banderoles, orales : interviews, slogans ... doit devenir un acte militant et un devoir pour transmettre les valeurs de la CGT.



Colloque facteur 2013

Votre avis sur l'IHS de notre fédération

Un module sur la pratique de l'archivage sera démultiplié dans les départements.

8/ La présence de l'IHS dans les formations est souhaitée :

Par 92 %, 93 % de nos adhérents, 92 % des militants.

Nous intervenons depuis 2015 à Courcelles dans la 3^e semaine de formation des militants de la fédération.

Nous travaillons à la rédaction d'une brochure à remettre aux stagiaires.

Elle pourra être résumée à l'intention des syndiqués.

L'utilité de la connaissance de l'histoire est reconvenue unanimement par nos adhérents, à 92 % par les militants.

Qu'apporte la connaissance de l'histoire sociale aujourd'hui ?

« Peu de chose si elle se confine à retraduire les certitudes d'hier !

Par contre si elle triture, pour en découvrir le cheminement, ce que la CGT a apporté, mais aussi ses erreurs, (c'est le rôle de l'Ihs) alors oui l'étude de notre histoire peut éviter qu'à nouveau nous renouvelions les mêmes erreurs et en même temps donner des réponses nouvelles... l'identité de notre fédération faite de son passé, se renforcera et alimentera le cheminement vers la certitude que notre syndicalisme de classe est plus que jamais d'actualité... » (Serge Lottier)

**L'ambition de notre IHS :
Prendre notre part dans la construction
du rapport de forces aujourd'hui !**

1 Georges Frischmann, Histoire de la Fédération CGT des PTI, Tome 1, « Le Temps des cerises », réédition



La vie de l'IHS

PTT : De l'administration d'Etat à la séparation Poste - Télécoms et leurs privatisations.

L'Institut d'Histoire Sociale «Mines Energie» organisait les 21 et 22 juin 2016 un colloque sur le thème : «1946-2016 : De la nationalisation à la déréglementation. Et maintenant ?»

Près de 200 participants, à ces deux journées riches où interventions d'historiens et de militants se sont succédées et évaluées.

Pour notre institut, 5 camarades étaient présents : Thérèse François, Danièle Ledoux, Paulette Zaganiacz, Patrick Bourgeois et Serge Lottier.

Et ce dernier, a participé à une table ronde sur le processus de déréglementation dans les entreprises publiques. Le Relais publie sa contribution.

Si l'énergie a été nationalisée en 1946, le téléphone a été étatisé en 1889. A l'époque, l'Etat a utilisé la police pour expulser les compagnies de téléphone privées des centres téléphoniques, c'était une autre époque ... Aujourd'hui ça pourrait être le contraire !

Je ne partirai pas de 1889 pour traiter le sujet, mais il faut savoir que dès cette date il y a eu des tentatives de dénationalisation sous des formes diverses et des oppositions syndicales pour s'y opposer jusqu'à la guerre

La situation après guerre

En 1945, lorsque la guerre se termine, la structure et le périmètre du ministère des PTT restent les mêmes qu'en 1939. C'est une administration d'Etat à caractère industriel et commercial qui regroupe 214.000 salariés - 134.000 fonctionnaires et 80.000 auxiliaires, les précaires d'aujourd'hui.



A la table ronde - Serge Lottier, C. Vallery, J.P Fossier, D Cohen, M.C. Nadeau , H Becquet

Elle est en nombre d'emplois sur l'échiquier national la 2^e administration après l'Education Nationale.

Comme tous les moyens de communication, les PTT ont subi d'énormes dégâts. Sur le bureau du général De Gaulle, en 1945, il y a des rapports détaillés sur la situation dans tous les secteurs industriels, notamment dans le domaine des mines, de l'énergie, des transports. Il n'y a pas sur la situation dans les PTT.

L'une des raisons que je ne peux développer ici, est l'antagonisme politique : PCF- SFIO et syndical : tendance révolutionnaire et tendance réformiste au sein de la fédération qui date d'avant-guerre et qui se poursuit plus que jamais après la guerre.

De Gaulle ne s'en préoccupe pas, comme il l'écrit dans ses mémoires, il se satisfait du «sage Augustin Laurent [ministre des PTT depuis le 9 septembre 1944] qui remet en l'état les postes, les télégraphes, les téléphones, ravagés par la bataille».

Cette situation va peser lourdement sur l'avenir immédiat des PTT.

Ils n'auront aucun crédit venant du plan Monnet ou du plan Marshall. Si bien que, dans les années 1950, le téléphone en France sera au 15^e rang dans le monde !¹

A l'époque les trusts américains de la téléphonie dominent l'industrie du téléphone. On sait que le capitalisme, comme la nature a horreur du vide, il va donc essayer de profiter de ce marasme pour s'incruster dans le monopole d'état. Monopole, qui contrairement à ce que l'on pouvait penser, va être une couverture à des modifications qui vont servir de support à la privatisation via la déréglementation.

Les archives fédérales montrent bien que, dès les années 1945/1950, les idées de privatisation sous une forme ou sous une autre, sont dans des têtes au sommet de l'Etat.

Toutefois, pendant une bonne décennie, ce sont les moyens pour faire fonctionner le service public qui seront sur le devant de la scène syndicale.

Les guerres coloniales pèsent lourdement sur les budgets civils dont celui des PTT.

La vie de l'IHS



Colloque Mines énergie

Le personnel va payer très cher cette politique que dénonce la CGT. Et les décrets Laniel, début août 1953, vont conduire à la grande grève du même mois. Elle se fera avant tout sur des revendications à caractère social.

Sous la présidence de De Gaulle :

En 1958, l'arrivée de De Gaulle au pouvoir ne modifiera pas les structures du service public. Mais l'apparition des nouvelles technologies de communication initiées par le Centre National d'Etudes des Télécommunications (CNET)², référence mondiale en la matière, va conduire le capital industriel à regarder les PTT sous l'angle financier et du profit. Le félin guette sa proie !

Alors riche de ce vécu, dès 1962, la Fédération dénonce, et surtout démontre à son congrès comment les trusts s'incrustent dans les PTT et s'apprêtent à aller vers une gestion de type privé, avant-garde de la privatisation.

Nous ne cesserons pas de nous appuyer sur ces analyses pour mener toutes les futures batailles concernant la défense du service public. La Fédération n'est pas venue, elle voit bien où l'Etat veut venir.

L'administration des PTT doit répondre à cette emprise de plus en

plus grande du privé et céder le pas au caractère industriel et commercial avec de multiples dérogations à la gestion administrative, notamment concernant le statut du personnel.

Cela va se caractériser par une partie des crédits du budget annexe qui vont servir à payer le développement de l'industrie privée du téléphone. Pour trouver l'argent, le gouvernement va augmenter les tarifs, transférer les plus-values du service public vers le privé, faire des emprunts à taux prohibitifs, créer des sociétés de financement à capital privé, etc.

Parallèlement, la politique de gestion du personnel est aggravée.

Point d'orgue, en 1967 Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, sait très bien que la déréglementation et la privatisation passent obligatoirement par la séparation Poste et Télécoms.

Alors, il va inscrire un amendement dans le projet de la loi de finance de 1968 portant sur « la création d'une compagnie nationale du téléphone » indépendante de la Poste. La Fédération dénonce aussitôt l'opération.

La grève de mai 68 bloque un court moment le processus. On apprendra plus tard que le ministre des PTT, Yves Guéna, un Gaulliste de la première heure, s'oppose à cet amendement.

Les années 1970

Après le départ de De Gaulle en 1969, la présidence de Georges Pompidou, définie par l'écrivain Jean d'Ormesson comme étant « la curieuse transformation du gaullisme au libéralisme » va relancer la machine. Les PTT seront aux premières loges de cette transformation. Il y a une bonne raison à cela. L'absorption du colossal retard du téléphone, le développement exponentiel des nouvelles techniques de communication, ouvrent la voie au « marché du siècle ». Plus de 200 milliards de francs d'investissements publics et privés de 1970 à 1980 sont en jeu.

Il y a du profit à faire pour les trusts et les banques !

Alors, reprenant l'amendement de Giscard d'Estaing en 1967, Pompidou lors de la campagne électorale présidentielle de 1969 dira « en être venu à l'idée qu'une compagnie nationale du téléphone qui pourrait emprunter serait une heureuse mule ». Son ministre des PTT, Robert Galley, (juin 1969, juillet 1992) va ce par réformer les structures du ministère avec deux mois d'ordre du en disent long sur sa politique : « je veux être le PDG des PTT » et « si une règle du statut me gêne, j'essaierai de la faire sauter ».

En 1973 le nouveau ministre, Hubert Germain, préconise la même politique. Il considère que la même des investissements pour le rattrapage du téléphone « nécessite de libérer les télécommunications des contraintes du secteur administratif public ».

Ça pousse tous azimuts, mais c'est sans compter avec la riposte syndicale et ses temps forts, notamment la puissante grève unitaire du 25 mai 1973 contre le démantèlement des PTT. Et c'est au début de la présidence de Giscard d'Estaing à laquelle de c'est grande le secousse est associée, la grève d'octobre novembre 1974. Nous apprécierons comme jamais positif, sans être dupes, le rôle du maintien de l'unité de

Au dire d'une historienne des télécommunications³ cette grève «*renvoya aux calendes grecques la séparation des branches*». Si les grecques ne connaissent pas les calendes nous allons vite nous apercevoir que Giscard d'Estaing les connaît !

Très vite en 1978, le rapport Nora-Minc, commandé par le Président de la République sur «*l'informatisation de la société*», sera l'occasion d'une nouvelle offensive pour la scission Poste et Télécoms. Tout est prévu pour mai 1981 après la réélection de Giscard d'Estaing... qui, on le sait, n'aura pas lieu !

Vers la privatisation...

L'arrivée de la gauche mitterrandienne au pouvoir pouvait permettre au gouvernement de donner un signal fort pour changer de politique. Pour ce qui la concerne, la fédération met sur la table des négociations trente-cinq propositions.

Écoutée pendant quelques mois, elle ne sera jamais entendue. Au contraire, le choix du «*tout Europe libéral*» va conduire à la réorientation économique de 1983.

De plus, la dérégulation des Télécoms aux États-Unis, va accélérer le processus de démonopolisation et livrer le service public PTT à la concurrence.



Grève du 15 octobre 1987

La communication devient de plus en plus une marchandise soumise à la loi du marché, et le personnel petit à petit va perdre les garanties du statut de la fonction publique.

C'est dans ce contexte qu'a lieu le 19 décembre 1985, un comité technique paritaire ministériel dont l'ordre du jour peut paraître anodin «*La réorganisation de l'administration centrale du ministère des PTT*». Or, derrière cette réorganisation, la CGT décèle la mise en route du démantèlement du ministère des PTT. La CGT vote contre, les autres syndicats acquiescent, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir à des «*changements structurels*», votent pour ! La mécanique du démantèlement des PTT entre dans sa phase finale.

En 1987, la droite est de nouveau au pouvoir, le ministre Gérard Longuet tente l'opération : séparation Poste et Télécoms. Tentative qui échoue grâce à l'unité syndicale, un court temps, retrouvée. Après la grève unitaire du 12 octobre 1987, avec une participation exceptionnelle des cadres, le ministre reconnaîtra «*s'être planté*» !

Mais la gauche veille ! De retour au pouvoir en 1988, le gouvernement Rocard et le ministre Paul Quilès, vont relooker la tentative G Longuet. Malgré une bataille de 2 ans, l'appel à l'action de la CGT jalonnée par des grèves, faute d'unité syndi-

cale - tous les autres syndicats se retrouvant dans le camp du libéralisme - Il réussira.

La loi du 2 juillet 1990, en créant deux entités indépendantes Poste et Télécoms, sonne la fin du ministère et du service public PTT. Elle ouvre la porte à l'officialisation de la privatisation... et l'ouverture du capital dans les Télécoms.

La décennie 1990-2000 sera celle de l'ouverture du capital dans les Télécoms, son entrée en bourse en 1996... Tout cela conduit à la situation désastreuse que nous connaissons aujourd'hui, aussi bien à La Poste que dans les Télécoms.

Certes nous n'avons pas pu empêcher la privatisation, mais les luttes contre un sujet aussi stratégique pour le capital ont permis de gagner 25 ans et d'engranger des pratiques syndicales utiles aux luttes d'aujourd'hui.

Je voudrais terminer sur une réflexion, qui concerne l'engagement de la CGT au niveau confédéral dans la bataille contre la déréglementation et la privatisation.

On le sait, l'offensive n'est pas propre aux PTT. En tenant compte des particularités des différents services publics, de leur histoire, sous des formes différentes à des moments différents, tous les services publics à caractère industriel et commerciale sont concernés. Cette offensive est codifiée par le traité de

P.T.T.

Grève d'octobre-novembre 1974

La grande secousse

Pages d'histoire sur la grève
Colloque (Lyon, 17 juin 2004)
et témoignages

La vie de l'IHS



Manifestation contre la privatisation

Rome en 1957, traité au service des trusts comme le dénonce la CGT, et plus largement, comme l'histoire le montrera, au service du libéralisme économique (voir son enfant le traité de Maastricht).

Bien que peu visible dans les textes du traité, la CGT ne s'y est pas trompé.



Meeting de grévistes des PTT le 9 mai 1990 Serge Lattier, Bernard Bauche et François Duteil

Elle est à l'offensive, par exemple, elle appelle à une grève de tous les services publics le 18 mars 1963 qui fut un succès.

Le 29 septembre 1964 les fédérations des services publics, avec le Bureau Confédéral décident de constituer « un comité d'action chargé de coordonner les actions dans ce secteur ».

Cette initiative rappelle le cartel des services publics après la guerre. Pendant les années 1970, toujours avec le souci d'échanger nos expériences et rechercher de la cohérence dans nos actions, la confédération organise des journées d'études.

Elles ne sont pas étrangères à la journée interprofessionnelle du 19 novembre 1974, au moment de la grève dans les PTT. Mais au fil des années, elles se firent de plus en plus rares. Une avait eu lieu en 1983, mais alors que l'attaque se généralise, à ma connaissance, il n'y a plus eu de telles journées d'études, à l'initiative de la confédération.

Hélas, ce n'est pas une belle photo où notre ami François Duteil au titre du bureau confédéral participe à un meeting de grévistes des PTT le 9 mai 1990, qui comblera ce manque d'échanges, entre la confédération et les fédérations, confrontées à la même stratégie de démantèlement des services publics.

Aujourd'hui, des initiatives sont prises pour renouer avec des réunions et des prises de décisions entre fédérations, cela ne peut qu'aider au niveau confédéral à ce que disait Christian Mathorel au congrès fédéral de la FAPT en mars 2015 «... Mettre en évidence la cohérence de la stratégie du capital qui est la première condition pour la recherche de convergences d'intérêt et de luttes... »

Cette table ronde, chargée d'histoire, ne peut être que partie prenante de cette démarche. Nous voulons être, comme le dit un proverbe africain, « le bout de l'ancienne corde où l'on tisse la nouvelle ».

Merci encore à nos camarades de Mines énergie d'avoir pris cette heureuse initiative.

1. Nombre d'abonnés au téléphone :

Années 50 à 55 :

+314.334 Abonnés ;

De 70 à 75 :

+2.829.000 Abonnés ;

De 76 à 81 :

+8.390.000 Abonnés

2. Le général De Gaulle officialise la création du CNET le 25 juin 1945

3. Marie Carpenter « La bataille des télécoms, vers une France Numérique » Economica.

La vie de l'IHS

Les Instituts d'Histoire de la CGT se portent bien

L'IHS CGT Fapt participait cette année encore aux journées d'étude des IHS au Cap d'Agde 30 mai-2 juin 2016

87 représentants de 77 associations et 12 collectifs. Cinq instituts créés en 2015, l'IHS Confédéral apportera son soutien à la création de cinq autres associations : Construction, Oise, Yvelines, Sarthe et Aveyron.

Le réseau des IHS se renforce et montre la place grandissante de l'histoire dans la CGT.

Le bilan d'activité a souligné la mobilisation autour des initiatives prises pour les 120 ans de la CGT, avec un bémol pour les IHS professionnels, ainsi certains thèmes n'ont pas été traités tel le rôle et la place des services publics.

Les diverses manifestations ont montré également qu'une génération de militants (les plus jeunes) ne connaît pas ou mal l'histoire de la CGT. Ceci pose question et conduit l'IHS confédéral à développer une activité au plus près des besoins de connaissances de l'histoire. La rénovation du site internet, permettra une réactivité plus grande face aux questions d'actualité : par exemple, l'infiltration des forces de police dans les manifestations (1947, 1968 et 1979 : la marche des sidérurgistes) ou face à l'accusation d'archaïsme portée à la CGT ...

Notre IHS CGT Fapt a pris des initiatives en coopération avec d'autres instituts. Dès les 21 et 22 juin 2016 lors du colloque organisé par l'IHS mine et Energie sur la nationalisation des mines et de l'Energie en 1946 : « 70 ans de service public » par une contribution lors d'une table ronde sur les services publics.

Selon les mêmes principes de coopération, un colloque sera organisé avec l'IHS URIF sur la création des syndicats des PTT d'Ile de France en 1966 suite à la création de la Région IDF. Les projets de travail présentés par David Chaurand, ont fait l'objet d'un vaste débat. Notre institut FAPT les inscrira dans son programme. D'ores et déjà, tous les militant(e)s de notre fédération, du bureau et de la CE fédérale en particulier, sont invités à participer aux



Journées études ihs juin 2016

initiatives prises à l'occasion du 80^e anniversaire du Front Populaire.

Une journée d'études aura lieu le 23 juin à Montreuil : « *Le front populaire d'hier à aujourd'hui* » organisée par l'IHS CGT et la CGT suivie d'une ciné-conférence : « *Syndicats et caméras, la CGT du Front Populaire et ses films* » avec présentation d'un coffret DVD - livre : « *La vie est à nous* ».

Lors des rendez-vous de l'Histoire à Blois en octobre 2016 sur le thème « *Partir* », l'IHS présentera une conférence-débat sur le thème « *un combat internationaliste : la CGT et les réfugiés espagnols 1936-1960* ».

L'engagement dans la bataille pour la lecture a conduit l'IHS à organiser le 1^{er} salon du livre d'histoire sociale.

Il se déroulera les 16 et 17 novembre 2016, à Montreuil, ce sera l'occasion, pour notre IHS FAPT de présenter nos nombreux ouvrages : livres et brochures.

Les 24 & 25 novembre 2016, au colloque sur « *la CGT à l'épreuve des crises 1970-1995* » Alain Gautheron présentera une contribution écrite sur la défense et la rénovation du service

public des Télécoms et de la Poste au cœur des crises.

En 2017, c'est un colloque sur « *l'Institutionnalisation du syndicalisme* » 1945-2007 qui se tiendra : d'ores et déjà plusieurs contributions écrites sont en gestation dans notre IHS.

Une conférence de Jérôme Beauvisage sur la CGT, la République et l'homme providentiel a tracé des pistes de réflexions avec en perspective un colloque sur la « *CGT et les institutions* » dans le cadre des 60 ans (!) de la République.

2018 doit être également l'occasion de réaliser de nouvelles recherches sur la grève de 1968.

Enfin René Mouriaux a présenté une conférence sur le thème du retour au religieux (régressif) au XXI^e siècle.

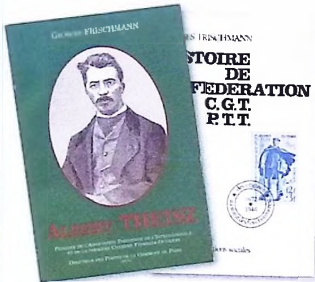
Ces journées d'études sont toujours l'occasion de riches échanges sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Francis Fustini

*La date a été reportée en raison des événements

Hommage à Georges Frischmann 1919-2006

10 ans déjà



Le 21 mai 2006 la fédération venait de perdre Georges Frischmann, l'un de ses plus grands hommes, dirigeant historique de 1950 à 1979, il en a été le secrétaire général.

Dans le Relais n° 30 consacré à sa disparition Serge Lottier écrit « Ce Relais, c'est toi Georges. Toi qui nous as tout appris. Toi à la fois acteur et historien de notre histoire. Toi qui savais l'enrichir du passé pour intervenir sur le présent et penser l'avenir. »

Il se plaisait à dire qu'il était né avec la Fédération en 1919, le hasard a voulu qu'il nous quitte l'année où la Fédération est devenue celle des Activités Postales et des Télécommunications.

C'est sa connaissance de l'histoire qui lui permettait d'être un visionnaire, il avait anticipé nombre d'évolutions pour permettre à la Fédération d'être à la pointe de ce que les salariés seraient en droit d'attendre de la CGT.

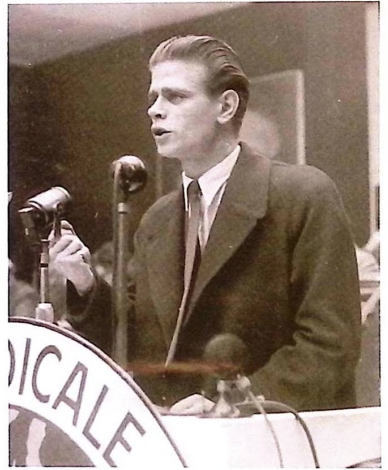
Il a su bien avant tout le monde, deviner que la CGT aurait besoin de femmes militantes de haut niveau, pour se développer et a mené une politique active de promotion de militantes pour y parvenir.

Toujours attentif aux jeunes et aux catégories les plus exploitées, il a veillé à ce que le syndicalisme CGT dans les PTT en soit le reflet. Il a su anticiper les batailles sur la précarité et éviter le piège de la division entre fonctionnaires et « non titulaires » (le dumping social dirait on aujourd'hui)

Tribun, autant qu'homme de plume, il menait comme personne la bataille des idées.

Georges a écrit le 1^{er} tome de l'Histoire de la Fédération CGT des PTT 1670-1945. Sa vie, ses écrits servent et serviront longtemps à éclairer le présent. Ils sont pour nous militants de l'IHS, une source inépuisable de référence. C'est Georges Frischmann, militant syndical exceptionnel qui nous a ouvert les portes de l'Histoire Sociale. Nous voulons être à la hauteur de son héritage.

Le bureau de l'IHS CGT FAPT



Un refus au nom des valeurs de la CGT !



Camille SENON, rescapée d'Oradour-sur-Glane, militante syndicale de la paix, qui a été faite officier des Palmes Académiques pour toute son action auprès des scolaires sur ce devoir de mémoire, cette transmission qui nous est indispensable a refusé que le 1^{er} ministre, Manuel Valls, la nomme commandeur dans l'ordre national du Mérite.

Sa réponse est éloquente et l'honore :

Monsieur le Premier Ministre,

...Or, dans le contexte actuel il m'est impossible d'accepter de votre part cette distinction méritée, alors que je suis totalement solidaire des luttes menées depuis 2 mois par les salariés; les jeunes, une majorité de députés et de français contre la loi travail que vous venez d'imposer par le 49-3.

Ce serait renier toute ma vie de militante pour plus de justice, de solidarité, de liberté, de fraternité, de paix...